



Ahmed Toufiq parle peu et ses apparitions médiatiques sont rares. Le théoricien de la diplomatie religieuse préfère la discrétion et c'est pour cela que ses interventions sont si bien suivies. Ce fut le cas avant-hier au siège de l'Académie du Royaume du Maroc à Rabat lors de la conférence qu'il a donnée sur le thème des relations entre le Maroc et les pays de l'Ouest de l'Afrique.

D'emblée, le ministre des Habous et des Affaires islamiques a indiqué que ces relations ne datent pas d'aujourd'hui mais d'avant l'avènement de l'islam et qu'elles se sont améliorées davantage sous l'ère islamique à travers le commerce et les échanges. Des liens qui ont toujours été caractérisés par une forte dimension populaire que ni le colonialisme ni les plans séparatistes n'ont réussi à affaiblir.

Ces relations ont généré, selon le ministre, le partage de fondamentaux religieux communs, à savoir Al-Achariya comme dogme, la Malikia comme rite et le soufisme comme pratique spirituelle. « Ces relations ont connu une avancée inédite au cours de ces dernières années comme en attestent la participation des oulémas africains aux causeries religieuses du Ramadan (Dourous Hassania), aux rencontres des disciples de la Zawiya Tijania, à la construction des mosquées dans les pays africains et à la formation d'imams », a-t-il précisé. A ce propos, le ministre a précisé que le Royaume s'impose aujourd'hui comme modèle pour les pays africains en matière de gestion du champ religieux. Pour lui, si le Maroc a su préserver ses fondamentaux religieux, il le doit à l'existence d'Immarat Almouminine (Commanderie des croyants), une spécificité marocaine basée sur une allégeance respectueuse des principes de la chariaa.

Les relations du Maroc avec les pays africains peuvent, dans ce cadre, se conforter via un effort intellectuel qui confère la légitimité idoine aux régimes issus des urnes. Dans ce cadre, la problématique de la légitimité des lois peut être résolue en s'appuyant dans nos jugements sur le concept de l'intérêt général. « Ainsi, on mettra un terme à l'illusion de l'édification d'un califat », a-t-il lancé avant d'énumérer les principales actions déployées par le Maroc pour accompagner ces pays africains dans leur gestion du champ religieux.

Le ministre a ainsi listé quatre mesures principales, à savoir la formation des imams via l'« Institut Mohammed VI de formation des imams ». Inauguré en mars dernier pour un coût de plus de 20 millions d'euros et disposant d'une capacité d'accueil d'un millier de places, cet établissement a accueilli, à son lancement, 250 Marocains et quelque 450 étrangers (Guinéens, Ivoiriens, Tunisiens, Français et Maliens). A noter qu'un programme de formation des imams a été lancé déjà en 2008 afin de promouvoir un islam « tolérant » et non violent, basé sur le rite malékite. Ce projet a depuis suscité l'intérêt de plusieurs pays, dont le Mali et un accord a été signé en 2013 avec Bamako pour la formation de 500 imams maliens.

Le Royaume a également créé la « Fondation Mohammed VI des oulémas africains » destinée à promouvoir un islam tolérant. Il s'agit d'une « instance destinée à unifier et coordonner les efforts des oulémas musulmans au Maroc et dans les autres Etats africains » et de « faire connaître les valeurs de l'islam tolérant ».

Le ministre a également indiqué que l'aide du Maroc passe par l'accompagnement des pays africains à créer leurs propres institutions nationales des oulémas et à mettre en place les références institutionnelles concernant l'émission des fatwas et l'encadrement des prédicateurs et des imams. L'aide à la gestion de l'enseignement religieux afin de le préserver de

l'exploitation et de la marchandisation et l'aide à la gestion des services religieux sur les plans organisationnel et budgétaire figurent également sur la liste des actions menées par le Royaume.

Ahmed Toufiq, le soufi adepte de la confrérie Boutchichya qui est désormais en première ligne pour la formation et la propagation de l'«islam du milieu», n'a pas oublié de rappeler que les «voies» soufies basées sur la loyauté spirituelle ont besoin d'un nouveau souffle et d'une réforme de leur contenu afin qu'elles puissent préserver leur image au sein de la société. Une tâche qui n'a rien d'aisé, selon le ministre. Surtout que l'ensemble des services religieux destinés au public ne se font pas à la Zawiya mais au sein des mosquées qui sont encadrées et gérées par des imams qui ne sont pas forcément des disciples. [Joomla SEO powered by JoomSEF](#)